



**VOTRE PROJET EST-IL
« DEVELOPPEMENT DURABLE » ?**

Biographie



- Doctorat Unique en Anthropologie de développement, UFHB
- DESS en Gestion et Développement Durable, HEC Montréal, Canada
- M. Sc en Environnement et Développement durable, Université de Montréal- Canada
- Certificat en Ressources Naturelles, centre d'études et de recherches internationales, Université de Montréal-Canada
- Enseignant-chercheur, UFHB
- Sous-directeur, MPD
- Email: loukou_benjamin@yahoo.fr
- Cel: 07 08 01 96 82/01 40 40 38 65

PLAN

I- Introduction au développement durable

II- Les ODD

III- Notion de Projet et Programme

Notion d'Education Environnementale

I- LA NOTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (CMED, 1987)**
- **Création et composition:**

Commission itinérante (1983-87) créée par l'AG des Nations Unies
Présidée par G. H. Brundtland et composée de 6 occidentaux, 3 européens de l'Est et 12 personnes des pays du sud

- **Objectifs:**
 - Formuler des recommandations réalistes;
 - Proposer de nouvelles modalités de coopération internationale pour influencer les décisions et les événements dans le sens des changements requis;
 - Relever le niveau de compréhension et d'engagement des individus, des groupes et des gouvernements.

Our Common Future (Notre avenir à tous (1987)

- **Première Partie** : Préoccupations communes
Un avenir compromis; Vers un développement durable;
Le rôle de l'économie mondiale
- **Deuxième Partie** : Problèmes communs
Population et ressources humaines; Sécurité alimentaire;
Espèces et écosystèmes; Énergie; Industrie; Le défi urbain
- **Troisième Partie** : Efforts communs
La gestion du patrimoine commun; Paix, sécurité,
développement et environnement; Vers une action
commune.

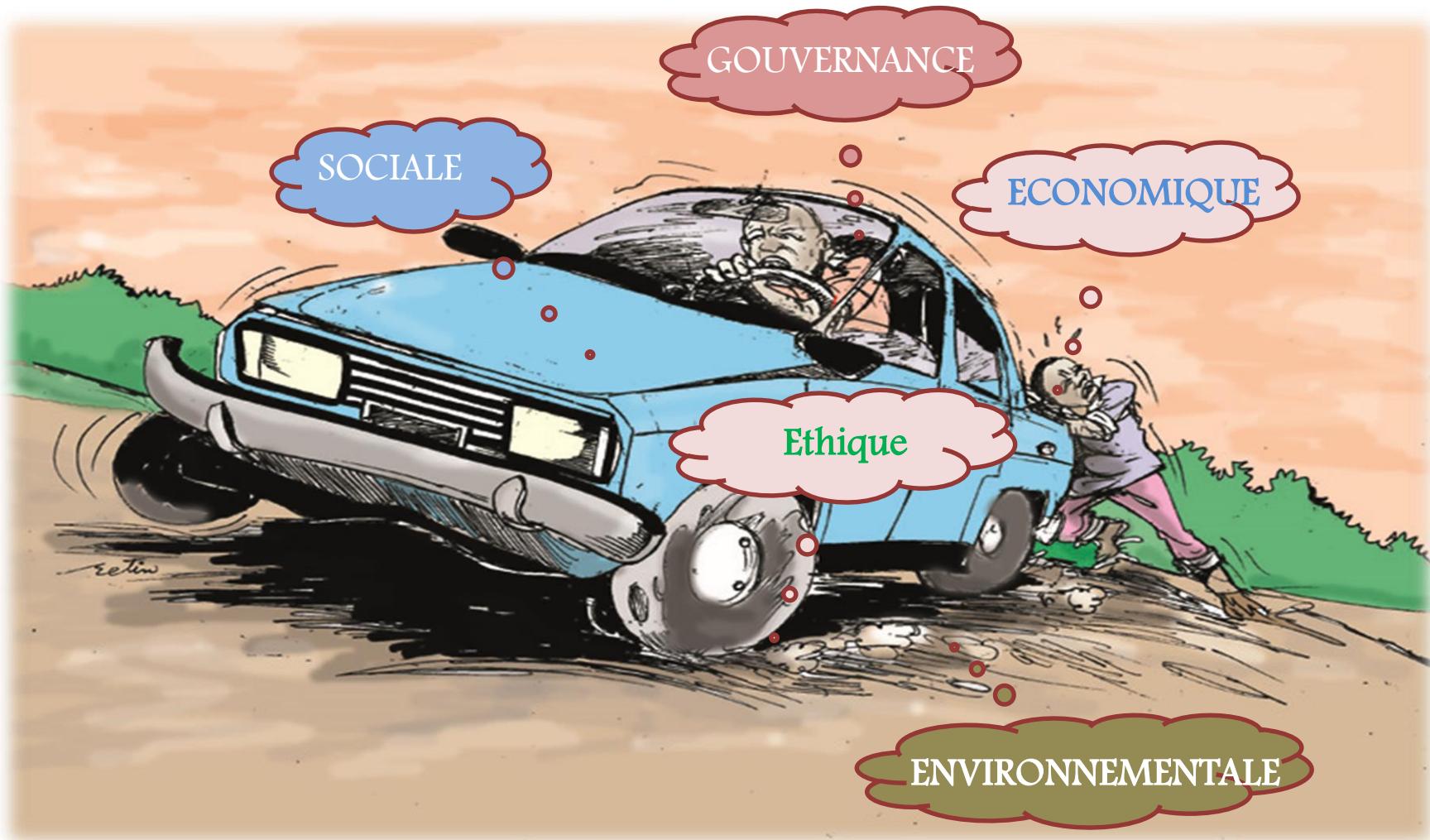
Le développement durable: Une définition

(CMED, 1987) Un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la possibilité pour les générations futures à satisfaire les leurs.

Ses composantes:

- Satisfaction des besoins essentiels** (dont l'emploi, l'alimentation, l'énergie, l'eau, la salubrité)
- Utilisation soutenue des ressources et des écosystèmes**
- Possibilité d'aspirer à une vie meilleure**
- Solidarité intergénérationnelle**

Les Dimensions du Développement Durable



Boost/ (coup de pouce) historique que le développement durable pourrait donner à la planète

II- LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le document final intitulé « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

Objectif 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Objectif 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Objectif 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Objectif 4. Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Objectif 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Objectif 6. Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Objectif 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable

Objectif 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Objectif 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Objectif 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Objectif 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Objectif 12. Établir des modes de consommation et de production durables

Objectif 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions*

Objectif 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Objectif 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Objectif 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Objectif 17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Interrogation sur le type de développement

1. Quoi?

5. Automatique?

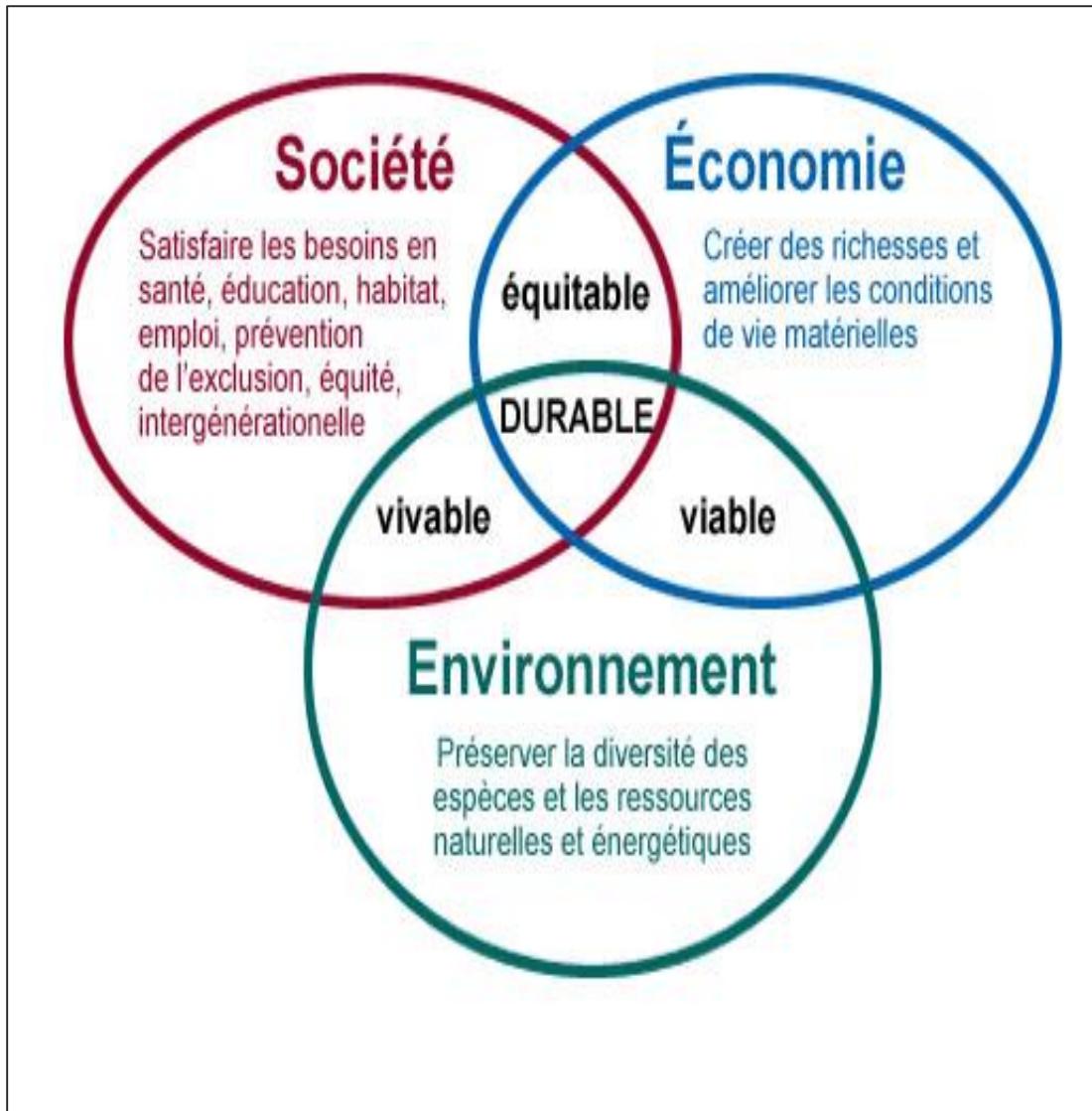
2. Pourquoi?



4. Combien ?

3. Quand?

Les piliers du Développement Durable



DÉFINITION DU PROJET

Un projet est un effort temporaire décidé dans le but de créer un produit, un service ou un résultat unique (appelé livrable) conformément à des exigences

La nature temporaire des projets implique un commencement et une fin déterminés. L'effort mobilise des ressources humaines et matérielles déterminant un coût (notion de budgétisation)

La fin est atteinte lorsque : - les objectifs du projet sont satisfaits, - ou lorsque le projet est arrêté parce que ses objectifs ne seront pas atteints, - ou lorsque le projet n'est plus utile*

* définition Guide du corpus des connaissances en management de projet (Guide PMBOK) Sixième édition © 2017 Project Management Institute

PROGRAMME

Définition

- Un programme est un ensemble de projets apparentés dont le management est coordonné afin d'obtenir des avantages et une maîtrise qui ne seraient pas possibles en les traitant isolément.
- Le programme porte une attention particulière aux interdépendances entre les projets, notamment sur:
 - L'alignement organisationnel ou direction stratégique
 - Les contraintes de ressources
 - La résolution des problèmes techniques ou des conflits grâce à une gouvernance partagée.

Pourquoi des Projets?

Demande
du Marché

Besoin
social

Considération
environnementale

Contrainte
juridique et
réglementaire

Opportunité
stratégique

Progrès
technologique

Problème
existant ou
anticipé

Demande
du client

L'éducation environnementale , l'outil durable du développement durable.

Plusieurs termes sont utilisés pour désigner l'éducation environnementale : l'éducation environnementale au développement durable (EEDD), l'éducation au développement durable (EDD), ou encore l'éducation relative à l'environnement (ErE).

- Pour Goffin (1993 ; 1999), l'éducation relative à l'environnement consiste à systématiser l'apprentissage de compétences (**démarche**) pour influer sur les comportements individuels et collectifs en matière d'environnement (**Résultats**), dans un but de développement global des personnes et des sociétés (**finalité**).
- Selon Sauvé (1996), l'ErE concerne «la relation des personnes et des groupes sociaux à leur milieu de vie proche comme à l'environnement global».

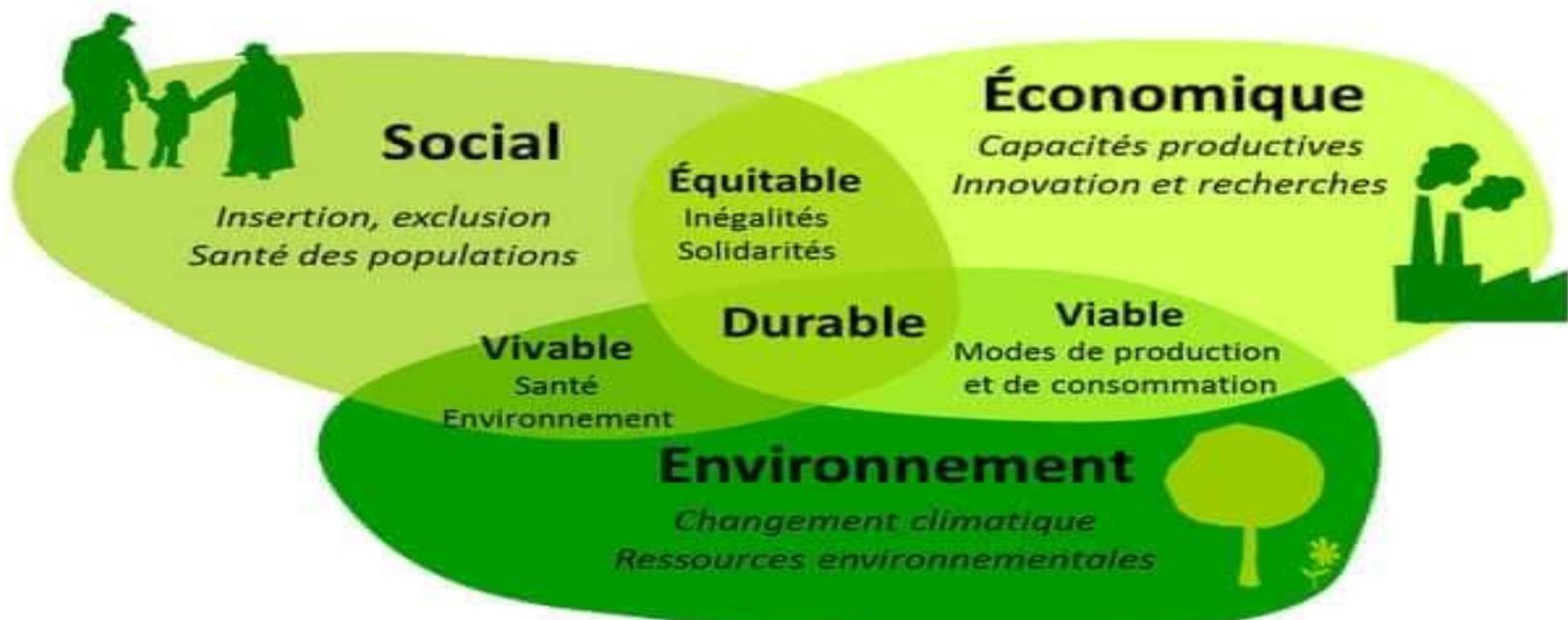
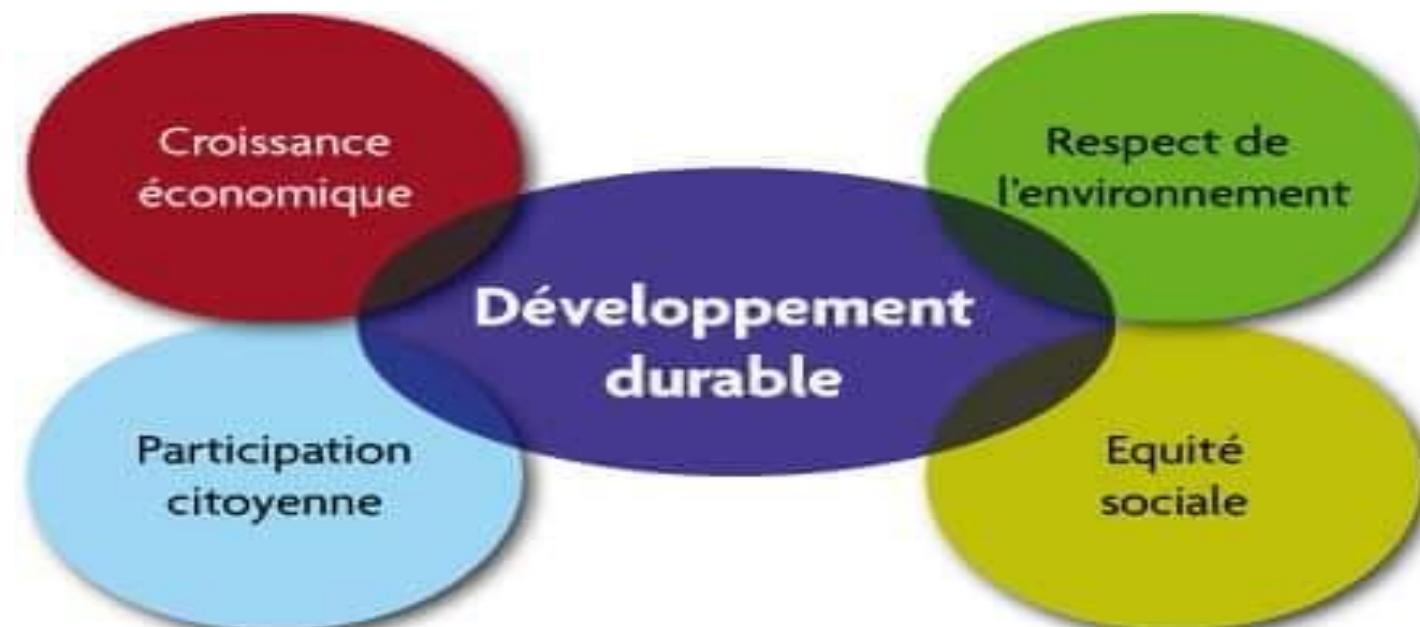
On peut retenir que l'éducation environnementale est un ensemble de modes éducatifs qui ont pour objet de promouvoir des comportements individuels et collectifs, susceptibles de favoriser un rapport harmonieux entre les hommes et leurs milieux de vie.

- Au niveau international, l'**UNESCO** parle d'éducation au développement durable. Elle stipule que cette forme d'éducation donne aux apprenants les moyens de prendre des décisions en connaissance de cause et d'entreprendre des actions responsables en vue de l'intégrité environnementale, de la viabilité économique et d'une société juste pour les générations présentes et à venir, et ce dans le respect de la diversité culturelle.
- L'EDD permet ainsi de relever les défis mondiaux actuels et futurs et de bâtir des sociétés plus durables et plus résistantes.

Objectifs et axes prioritaires:

L'éducation à l'environnement ou au développement durable se fixe trois objectifs:

- le savoir: les connaissances permettent de comprendre la complexité des relations entre les êtres vivants et leur environnement;
- le savoir-faire : l'éducation à l'environnement développe la curiosité, la capacité à observer, comprendre, penser, imaginer et agir;
- le savoir-être : l'éducation à l'environnement vise à responsabiliser; elle nous engage individuellement et collectivement à développer des attitudes de respect vis-à-vis de soi-même et d'autrui, de son environnement et de la société.



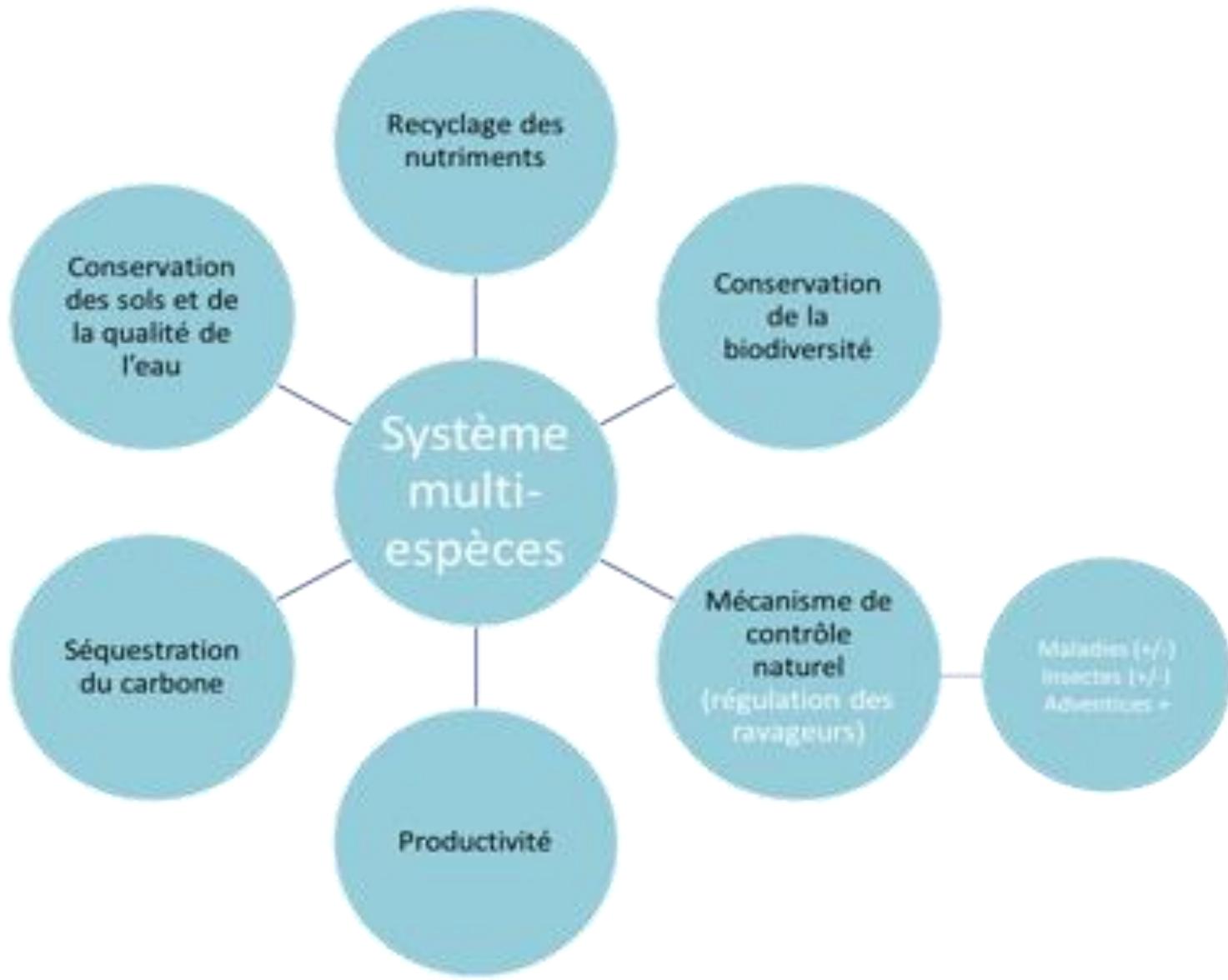
Pour l'UNESCO, quatre axes sont essentiels pour la mise en œuvre d'une politique d'éducation environnementale :

- la promotion et l'amélioration de l'éducation de base ;
- la réorientation des programmes d'éducation existants dans l'optique du développement durable ;
- l'information et la sensibilisation des publics à la notion de durabilité ;
- la formation de la population active.

La mise en place d'une politique d'éducation environnement nécessite la coopération entre plusieurs institutions: le ministère de l'Éducation, le ministère responsable de l'environnement, les ONG, les associations, etc.

Services environnementaux rendus par les espèces végétales dans un système multi-espèces

Source : D'après Maleyzieux *et al.* (2009)



Dans les agrosystèmes (Altieri, 1999), les services attendus d'un couvert plurispécifique sont importants (**figure ci-dessus**) :

- atténuation de la variabilité de production de biomasse et donc réduction des risques de mauvaise récolte ;
- maintien ou restauration du cycle de l'eau (minimisation du ruissellement et d'évaporation hydrique grâce à une bonne couverture du sol par la végétation ; Swift et al., 2004) ;
- recyclage des nutriments (spécialement pour les systèmes agroforestiers grâce à l'enracinement en profondeur ; Noordwijk et al., 1996) ;
- amélioration de la teneur en carbone des sols (Vandermeer et al., 1998 ; Scopel et al., 2005) ;
- réduction des risques de prolifération des ravageurs et maladies grâce à une meilleure santé des plantes (Trenbath, 1993 ; Hauggaard-Nielsen et al., 2001 ; Gurr et al., 2003).

Dans la culture mixte, l'utilisation d'une culture « piège » pour attirer les insectes destructeurs ou les agents pathogènes qu'ils véhiculent vise à réduire les dommages causés à la culture principale (Shelton et Badenes-Perez, 2006).

Les biens et les services écologiques

- Exercice:
 - Quelle est l'importance des services écologiques qu'offre une Forêt et les conséquences de la déforestation?

Réponse 3:

- Services offerts par la forêt
 - Habitat et maintien de la biodiversité
- La déforestation entraîne des perturbations de ces services à ce niveau:
 - Perte d'habitat et de la biodiversité (écosystémique, spécifique, génétique)
 - Perte d'espèces d'une importance potentielle pour l'industrie pharmaceutique et autres
 - Perte des lieux de récréation et d'écotourisme

Les biens et les services écologiques

La protection des forêts présente de **nombreux avantages**, notamment :

1. La Biodiversité :

Les forêts abritent une grande diversité d'espèces animales et végétales. Protéger les forêts permet de préserver ces écosystèmes et les espèces qu'ils abritent.

2. La Régulation du climat :

Les forêts jouent un rôle crucial dans la régulation du climat en absorbant le dioxyde de carbone (CO₂) et en produisant de l'oxygène. Elles contribuent ainsi à atténuer les effets du changement climatique.

3. Préservation des sols :

Les racines des arbres aident à maintenir la stabilité du sol, réduisant ainsi l'érosion et les glissements de terrain. Elles améliorent également la fertilité du sol.

4. Les Ressources en eau:

Les forêts influencent le cycle de l'eau, en favorisant l'infiltration de l'eau de pluie dans le sol et en rechargeant les nappes phréatiques. Elles jouent également un rôle dans la purification de l'eau.

Les biens et les services écologiques

5. La Santé humaine :

Les forêts offrent des avantages pour la santé humaine, notamment par la production de médicaments naturels et par les bienfaits du contact avec la nature sur le bien-être mental et physique.

6. L'Économie :

Les forêts sont une source de revenus pour de nombreuses communautés grâce à l'exploitation durable des ressources forestières, telles que le bois, les fruits, et les plantes médicinales.

7. La Culture et loisirs :

Les forêts ont une grande importance culturelle pour de nombreuses communautés et offrent des possibilités de loisirs et de tourisme écologique.

La protection des forêts est donc essentielle pour le maintien de la biodiversité, la régulation du climat, la préservation des sols et des ressources en eau, la santé humaine, l'économie locale, et le bien-être culturel et récréatif.

**ENSEMBLE RELEVONS LE DEFIS
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**